

Conseil d'arrondissement du 14eme arrondissement
Séance du 22 mai 2018

Voeu relatif à la traverse Bièvre-Montsouris déposé
par le Conseil de Quartier Montsouris-Dareau.

Le Conseil de Quartier, voyant que le sujet de la Traverse Bièvre-Montsouris est perpétuellement ajourné, laissant un flou persistant quant à son avenir, voudrait rappeler son attachement à ce service d'utilité publique et sociale, concernant directement ses riverains mais pas seulement.

Considérant le voeu que le Conseil de Quartier avait présenté il y a maintenant deux ans concernant la sauvegarde de « La Traverse » et qui avait été voté à l'unanimité par les élus du 14e arrondissement.

Considérant les différents voeux proposés depuis l'annonce de la volonté de Mme Hidalgo de supprimer «La Traverse».

Considérant toutes les actions menées sur les deux dernières années et notamment les pétitions signées par les usagers et riverains.

Rappelant que ce service a une vocation sociale dans sa définition notamment pour la facilité de déplacement de personnes dites « fragiles ou présentant des difficultés », personnes âgées, handicapées, femmes enceintes ou déplaçant des poussettes.

Rappelant qu'elle est de toutes celles en fonctionnement dans Paris celle qui répond le plus efficacement à la définition sus-citée.

Rappelant que « La Traverse » améliore l'accessibilité de certaines zones des différents quartiers traversés soit trop peu desservies soit difficiles d'accès que ce soit en distance ou en dénivelés importants.

Rappelant que l'offre commerciale de certains quartiers n'étant pas suffisante elle permet de palier ce manque.

Considérant que le projet de la candidate Mme Anne Hidalgo, aujourd'hui Maire de Paris a été construit en partie sur les réponses dites sociales et environnementales à apporter aux Parisiens.

Considérant qu'au moment où Mme Le Maire de Paris a laissé entendre son désir de réfléchir à une gratuité des transports publics.

Considérant les différentes informations concernant une possible condition de financement régional pour le maintien de «La Traverse».

Considérant les travaux menés en commun entre différents conseils de quartier du 14e et ceux du 13e, et les accords trouvés sur le maintien de la Traverse lors de ces travaux.

Considérant la fréquentation de cette Traverse avec près de 25 000 usagers par mois, alors même que quasi aucune information n'est faite sur la dite Traverse.

Le Conseil de Quartier Montsouris-Dareau est évidemment défavorable à la suppression ou à une diminution sensible de ce service pour quelque raison que ce soit, et de ce fait :

- demande au Conseil d'arrondissement du 14^e d'émettre le voeu :
 - D'une part de maintenir le fonctionnement toute l'année et tous les jours du transport en commun « La Traverse Bièvre-Montsouris ».
 - D'autre part de réaffirmer leur volonté de sauvegarder «La Traverse».
- demande, enfin, que ce voeu soit défendu par les élus de notre arrondissement, au Conseil de Paris.